

## Communiqué de presse

### **CAMPAGNE DE SENSIBILISATION CONTRE LA FATIGUE AU VOLANT**

#### **« Mort de fatigue ? »**

04-02-2015

**Maxime PREVOT, Ministre wallon des Travaux publics et de la Sécurité routière, et l'Agence wallonne pour la Sécurité routière, l'AWSR, ont lancé ce mercredi 4 février une campagne de sensibilisation contre la somnolence au volant.**



Durant tout le mois de février, cette campagne sera déclinée par des affiches sur les 300 panneaux le long des autoroutes et routes régionales secondaires en Wallonie. Cette campagne se base sur l'expression « mort de fatigue » et poursuit 2 objectifs :

- **sensibiliser les usagers de la route aux risques de la somnolence au volant ;**
- **mettre l'accent sur la solution pour limiter les risques : prendre une pause de 15 minutes.**

Outre l'affiche, le nouveau site internet [www.aws.be](http://www.aws.be) reprendra toute une série de conseils à adopter pour éviter d'être somnolent au volant. Toutes les informations de la campagne y seront également disponibles.

#### **La somnolence en quelques chiffres**

La somnolence fait considérablement baisser la vigilance du conducteur : déconcentrations, absences, temps de réaction qui augmentent, ... Il a de plus en plus de mal à respecter les distances de sécurité et il peut même quitter sa bande de circulation.

**En Europe, on estime que 10 à 20 % des accidents mortels de la circulation et que 20 à 30 % des accidents mortels survenant sur autoroutes sont dus à la somnolence au volant.**

Selon une étude réalisée en 2013 par l'IBSR, 93% des conducteurs belges sont conscients que la somnolence au volant augmente le risque d'accident. 88% affirment même que, dans ce cas, il vaut mieux ne pas conduire et pourtant, cela ne les en dissuade pas toujours. **58 % des conducteurs interrogés et près de 70% pour la tranche d'âge 18-49 ans ont en effet déclaré avoir au moins une fois été somnolents au volant au cours de l'année écoulée.**

Conduire en étant fatigué peut être comparé à la conduite sous l'influence de l'alcool. **Prendre le volant après une nuit blanche équivaut à une conduite avec un taux d'alcool de 0.9% dans le sang**, ce qui multiplie par 4 à 5 le risque d'accident !

### **Les types de route sensible**

La somnolence au volant survient principalement **sur les autoroutes ou sur les routes monotones** où l'attention des conducteurs est moins sollicitée. Les conséquences des accidents sont particulièrement tragiques étant donné que la vitesse autorisée sur ces routes est en général plus élevée et que le conducteur assoupi ne freine pas ou très peu avant la collision.

### **Les tranches horaires à risque**

Certaines tranches horaires sont plus propices à la somnolence : la vigilance est en général moins assidue **entre 2h et 6h du matin et en début d'après-midi**. Selon les statistiques, près de la moitié des accidents qui se produisent sur les autoroutes européennes de nuit sont dus à la somnolence du conducteur.

### **Les deux profils particulièrement concernés**

**Les jeunes** sont particulièrement concernés par la somnolence au volant. D'une part, ils sont souvent plus exposés au manque de sommeil et d'autre part, ils ont davantage tendance à surestimer leurs capacités et à continuer à rouler quand la fatigue apparaît. **29% des 18-29 ans ont affirmé qu'ils continuaient à rouler même lorsqu'ils se sentaient somnolents** contre 13 % pour les 50-62 ans.

**Les conducteurs professionnels** sont également touchés. Une étude a démontré que **12% des conducteurs de poids lourds dorment moins de 6h par nuit** alors qu'une personne adulte a besoin d'environ 8h de sommeil pour conserver l'équilibre de son rythme veille/sommeil.

\*\*\*

**Pour Maxime PREVOT, la somnolence au volant est un défi majeur de sécurité routière en Belgique et plus généralement en Europe.** Les usagers de la route sont conscients du danger mais cela ne semble pas toujours les convaincre de ne pas prendre le volant lorsqu'ils se sentent fatigués. Cette campagne est donc **un outil de sensibilisation supplémentaire** afin d'atteindre **l'objectif fixé par le Ministre : réduire à 200 le nombre de victimes sur les routes wallonnes d'ici 2020.**

**Contact Presse :**

Audrey Jacquiez – Porte-parole du Ministre Maxime PREVOT – 0497/161.861  
Belinda Demattia – Chargée de communication AWSR – 0498/048.361